

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 23 septembre 2011

**Service instructeur**  
Médiathèque Départementale

N° CP-2011-9-7-4

**Service consulté**

**EVALUATION TRIENNALE DE LA MEDIATHEQUE DE BASSIN DE VIE DU VAL  
D'ARGENT ET RECONDUCTION DE LA PARTICIPATION DEPARTEMENTALE  
AUX FRAIS DE PERSONNEL.**

Résumé : Il vous est proposé d'adopter la convention portant sur la reconduction triennale de la participation départementale aux frais de fonctionnement, correspondant à 15 % des frais de personnel de la médiathèque de bassin de vie du Val d'Argent.

A l'occasion du vote du budget 2011 (rapport CG-2010-4-7-2 du 07 décembre 2010), un crédit de 120 000 € a été inscrit au budget du Département pour notre participation aux dépenses de fonctionnement des médiathèques de bassin de vie.

Arrivée au terme des six premières années de fonctionnement, la Communauté de Communes du Val d'Argent, conformément au programme départemental d'aide aux médiathèques de bassins de vie, (rapport CG-2003/II-704 du 20 juin 2003) sollicite la reconduction de l'aide départementale aux frais de fonctionnement à hauteur de 15 % des frais de personnel conformément à la révision du guide des aides (rapport CG-2009-5-7-5).

La Communauté de Communes du Val d'Argent a adressé récemment au Département le décompte des salaires et charges du personnel professionnel de sa médiathèque pour l'exercice 2010 qui s'élève à 144 275 €.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les résultats obtenus par la médiathèque en terme de développement de la lecture et de la pratique culturelle ont été évalués par la médiathèque départementale, conformément aux dispositions prévues dans le programme d'aide départemental. Le rapport d'évaluation est joint en annexe, ainsi que le nouveau projet d'action culturelle élaboré pour les trois prochaines années.

En raison du bilan positif de ces six années de fonctionnement et de la volonté de la Communauté de Communes de s'engager dans un nouveau projet d'action culturelle en partenariat avec la médiathèque départementale, il vous est demandé dans le présent rapport :

- d'accorder à la Communauté de Communes du Val d'Argent, la subvention d'aide au fonctionnement d'un montant de 21 641€ correspondant à 15 % des dépenses de personnel constatées sur l'exercice 2010 ;

- de prendre acte du principe que le Département accorde une aide au fonctionnement, sous forme d'une subvention annuelle correspondant à 15 % des charges de personnel qui seront communiquées à échéance révolue début 2012 pour les charges de l'exercice 2011, à échéance révolue début 2013 pour les charges de l'exercice 2012.

La Communauté de Communes du Val d'Argent bénéficiera de cette aide sous réserve de l'inscription et du vote des crédits correspondants par le Département.

Le montant définitif accordé au titre des exercices 2011 et 2012 sera arrêté dans le cadre d'une délibération annuelle de la Commission Permanente et sera matérialisé par le biais d'un avenant annuel à la présente convention.

Le présent rapport présente les principales conclusions de l'évaluation, ainsi que les grandes lignes du projet d'action culturelle.

## **1. EVALUATION DES TROIS ANNEES DE FONCTIONNEMENT**

### Conditions générales de fonctionnement

En terme d'équipement et d'aménagement des locaux, de variété des services proposés, d'étendue des collections, du nombre et de la qualification du personnel, la médiathèque continue à remplir les conditions d'éligibilité au label « médiathèques de bassins de vie ».

### Fréquentation et prêt de documents

1 383 personnes sont inscrites à la médiathèque du Val d'Argent, soit 700 personnes de plus que dans les bibliobus en 2004, date de leur suppression dans la vallée et date d'ouverture de la médiathèque.

Le taux de pénétration dans la commune-siège de Sainte-Croix-aux-Mines est de 17,41% (alors que la moyenne nationale se situe autour de 18 %) et le taux moyen de pénétration dans la Communauté de Communes est de 12,18 %, contre 6 % dans les bibliobus. Toutefois, il faut relever que le taux de pénétration dans le bourg-centre, à savoir Sainte-Marie-aux-Mines, n'est que de 10,83%, ce qui démontre bien que la localisation de la médiathèque dans une commune périphérique n'est pas une bonne solution.

66 564 documents ont été empruntés, contre 22 452 dans les bibliobus en 2004, soit trois fois plus. Ce nombre de prêts est néanmoins en baisse comme dans l'ensemble des bibliothèques.

Mais la médiathèque accueille un nombre important de visiteurs qui viennent lire les périodiques, suivre un cours d'informatique, écouter de la musique, consulter des documents, participer à une animation.

La fréquentation, le taux de pénétration et les emprunts restent importants malgré un contexte difficile pour les médiathèques.

### Action culturelle, partenariat et insertion dans la vie locale

En 2007, la médiathèque s'est engagée sur un deuxième projet d'action culturelle en direction de différents publics. Par rapport à ce projet, différentes actions ont été menées en direction des publics jeunes et adultes mais aussi de publics dits empêchés.

Conformément au projet joint à la convention signée en 2008 entre le Département et la Communauté de Communes du Val d'Argent, la médiathèque a développé différents partenariats pour élargir ses publics et s'inscrire dans la vie sociale et éducative de la vallée.

Elle accueille régulièrement toutes les classes de la vallée, met en place des expositions et des actions d'animation avec les enseignants, initie les jeunes à la recherche documentaire à la fois dans les livres et sur Internet, contribuant ainsi à familiariser les jeunes avec les nouvelles technologies de l'information et de la connaissance.

En direction des publics handicapés et des personnes âgées, la médiathèque propose aussi bien du portage à domicile de documents qu'un accueil et des animations spécifiques à la médiathèque, contribuant ainsi à maintenir le lien social avec ces personnes souvent isolées. Plusieurs actions remarquables ont été menées en direction des publics handicapés.

La médiathèque aide aussi les personnes en difficultés sociales à se réinsérer. En l'absence de Pôle Emploi, qui a quitté le territoire suite à la restructuration, l'espace multimédia de la médiathèque propose désormais un accompagnement individuel en fonction des demandes et plus sous forme d'ateliers. En collaboration avec le centre socio-culturel, elle offre également des « ateliers de savoirs socio-linguistiques » et des activités culturelles spécifiques aux publics immigrés.

La médiathèque propose aussi à ses publics plus traditionnels, des expositions, des rencontres d'auteurs, y compris en réseau avec la médiathèque départementale et les autres bibliothèques du département.

Lieu de vie, d'échange et de lien social, la médiathèque a su réaliser une programmation culturelle alliant des rendez-vous désormais fixes (pause-histoire, brico-D-lire, ateliers d'éveil, club de lecture, m@rdis des clics, projections cinématographiques, etc.) et des événements (rencontres d'auteur, concerts, ateliers de pratiques artistiques, etc.). La médiathèque a su s'intégrer dans la dynamique locale et est désormais reconnue comme un partenaire incontournable de la politique culturelle territoriale.

## **2. LE NOUVEAU PROJET TRIENNAL D'ACTION CULTURELLE**

Pour continuer à faire connaître les services qu'elle peut rendre aux habitants de la Communauté de Communes, la médiathèque développera des actions autour des axes forts sur lesquels elle a déjà travaillé pendant ses six premières années d'existence.

Par une participation active aux actions développées par la Communauté de Communes, elle cherchera à poursuivre et renforcer son ancrage dans la vie locale.

Par un partenariat encore renforcé avec les associations et les services impliqués dans la vie sociale, elle développera des actions de proximité envers les publics en difficulté sociale.

Outre les liens permanents avec le monde de l'éducation pour le public jeune, la Médiathèque du Val d'Argent souhaite donner une nouvelle dimension à son action éducative en contribuant à la formation continue des adultes (formations informatiques, formations professionnelles en lien avec les entreprises locales, cycles de conférences, collaboration avec l'Université Populaire,...)

Enfin, elle proposera par des expositions, des participations aux actions culturelles en réseau organisées par la médiathèque départementale pour l'ensemble des bibliothèques du Haut-Rhin, une offre culturelle innovante aux habitants de la Communauté de Communes.

Le projet d'action culturelle 2011-2013 a pour double objectif de consolider les actions mises en place depuis 6 ans et de renforcer les liens entre les structures partenaires sur la base d'actions culturelles. La médiathèque doit être le lieu qui touche tous les publics, qui répond à leurs attentes culturelles et leur besoin d'apprentissage tout au long de la vie.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'adopter le rapport, ainsi que ses annexes, et de m'autoriser à signer la nouvelle convention jointe au rapport.

Le montant sera prélevé sur les crédits inscrits au budget du Département, au programme D732 Imputation 65-313-65734-3407-025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

# **Convention portant sur la reconduction triennale de la participation départementale aux frais de fonctionnement de la Médiathèque de Bassin de Vie du Val d'Argent**

## **Entre**

Le Département du Haut-Rhin, représenté par  
M. Charles BUTTNER, Président Conseil Général, en vertu de la délibération de la  
Commission Permanente du Conseil Général du d'une part,

## **Et**

La Communauté de Communes du Val d'Argent, représentée par  
M. Jean-Luc FRECHARD, Président de la Communauté de Communes du Val  
d'Argent, d'autre part, en vertu de la délibération du Conseil Communautaire du

La présente convention de reconduction triennale a pour objet de définir les conditions du soutien du Département du Haut-Rhin au fonctionnement de cet établissement intercommunal et les termes du partenariat entre la Médiathèque du Val d'Argent et la Médiathèque Départementale.

Elle fait suite à la première convention triennale signée le 22 octobre 2004 et porte sur l'aide accordée par le Département à la médiathèque du Val d'Argent au titre du programme "médiathèques de bassins de vie" (Rapport CG 2003/II-704 du 20 juin 2003).

## **PREAMBULE**

*Les signataires adhèrent aux principes de libre accès et de non discrimination définis par la Charte des Bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques de novembre 1991 et par le manifeste de l'UNESCO de 1994.*

## **Réseau de lecture publique dans le Haut-Rhin**

*La lecture publique sur le territoire d'un bassin de vie est constituée d'une médiathèque centrale, d'intérêt communautaire, située dans la commune siège du bassin de vie, relevant de la Communauté de Communes.*

## **Principes du partenariat**

### **- Objectifs du partenariat :**

*Le partenariat entre le Département et la Communauté de Communes vise à développer les équipements permettant l'accès à la lecture et à attirer et fidéliser de nouveaux publics.*

*L'élargissement du lectorat, l'amélioration de la qualité de service aux habitants, y compris les publics empêchés, demande l'addition des moyens et des compétences.*

### **- Outils du partenariat :**

*Un schéma de développement de la lecture publique dans l'ensemble du bassin de vie, intégrant la création d'équipements de proximité complémentaires, a été élaboré conjointement par la Communauté de communes concernée et le Département.*

*Ce schéma décrit les équipements existants, programmés ou à réaliser et leurs missions, ainsi que les compétences réciproques du Département et des Communautés de Communes et le cas échéant, des communes.*

*Ce schéma est le document de référence pour les engagements financiers et techniques.*

**Il a été convenu ce qui suit :**

## ***ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES***

### **Article 1 : desserte des publics**

Une médiathèque centrale répondant aux conditions de professionnalisation, d'accessibilité et d'heures d'ouverture, de budget d'acquisition de documents et de surface, a été créée par la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Cette médiathèque centrale, d'intérêt communautaire, est située dans la commune de Sainte-Croix-aux-Mines relevant de la Communauté de Communes.

En raison de la proximité de toutes les communes par rapport à la médiathèque centrale, correspondant à un temps de trajet motorisé inférieur à 15 minutes, il n'est pas envisagé de desserte supplémentaire par bibliobus ou par une bibliothèque de proximité.

Les modalités d'accès à la médiathèque et la mise à disposition des collections pour tous les publics, y compris les publics empêchés ou particuliers, sont précisées dans le rapport d'évaluation ci-joint.

### **Article 2 : Adhésion au réseau départemental de lecture**

La médiathèque du Val d'Argent adhère au réseau départemental des bibliothèques et à ce titre:

- Etablit pour 3 ans, en lien avec la médiathèque départementale et les autres bibliothèques du réseau départemental, les grandes lignes d'un programme d'action culturelle élaboré chaque année (*Projet d'action culturelle – annexe à la convention*) ;
- Accepte que son catalogue soit accessible en ligne sur le portail départemental ;
- Participe à une réflexion sur une politique concertée des acquisitions au niveau départemental ;
- S'engage à ce que les personnels participent au moins une fois tous les trois ans, à des actions de formation permanente, notamment à celles qui sont organisées gratuitement par le Département ;
- Renvoie chaque année un rapport d'activités à la médiathèque départementale.

## ***ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT***

### **Article 3 : desserte des publics**

Pour la médiathèque de la Communauté de Communes :

Le Département accorde une aide au fonctionnement sous la forme d'une subvention annuelle, correspondant à 15 % des charges de personnel (1 poste professionnel par tranche de 2 000 habitants) pendant une période de trois ans.

En 2011, le montant de la subvention correspondant à 15 % des charges de personnel constatées sur l'exercice 2010, s'élève à 21 641 €.

Le montant de l'aide accordée au titre des exercices 2011 et 2012 sera arrêté dans le cadre d'une délibération annuelle de la Commission Permanente du Département et sera matérialisé par le biais d'un avenant annuel à la présente convention.

La Communauté de Communes du Val d'Argent bénéficiera de cette aide sous réserve de l'inscription et du vote des crédits correspondants par le Département.

Les modalités de versement et de contrôle des subventions se feront conformément au règlement financier adopté par le Conseil Général le 14 avril 2011 (rapport CG-2011-

2-1-5). La subvention de fonctionnement fera l'objet d'un paiement unique au vu du décompte des salaires et charges du personnel professionnel de la médiathèque, exercice budgétaire N-1, décompte établi et signé par le représentant légal de la Communauté de Communes et visé par le percepteur.

Le Département se réserve la possibilité de procéder à toute forme de contrôle de l'usage des fonds. Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

#### **Article 4 : réseau départemental de bibliothèques**

Prestations et services assurés par la Médiathèque Départementale :

##### ***Pour le fonctionnement régulier :***

- Aide au recrutement du personnel.
- Accueil gratuit du personnel aux actions de formation initiale des agents du patrimoine et de formation continue de l'ensemble du personnel ;
- Renouvellement régulier des collections déposées (1 fois par an au minimum) et service de réservation de documents ;
- Aide technique bibliothéconomique ;
- Aide bibliothéconomique en ligne (Internet) ou par téléphone
- Aide technique à la demande : politique documentaire pour tous supports, circuit des documents, aide au désherbage, animation, informatique documentaire ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes et de matériel d'animation ;
- Partenariat pour des actions culturelles en réseau ;
- Mise en œuvre et suivi du portail départemental d'accès aux catalogues.

#### **Article 5 : documents contractuels**

Ont valeur contractuelle les documents joints en annexe suivants :

- L'évaluation triennale ;
- Le projet d'action culturelle 2011-2013

#### **Article 6 : durée de la convention**

La convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions susmentionnées.

#### **Article 7 : résiliation de la convention**

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité en cas de non respect par la Communauté de Communes de l'une des clauses exposées dès lors que le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, la Communauté de Communes n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde. Dans ce cas, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

Fait à

Le

En double exemplaire

Pour le Département  
Le Président du Conseil Général

Pour la Communauté de Communes  
du Val d'Argent  
Le Président

## **MEDIATHEQUE DU VAL D'ARGENT**

### **PROJET D'ACTION CULTURELLE POUR LES ANNÉES 2011-2013**

La Médiathèque du Val d'Argent a pour mission de desservir l'ensemble de la population du Val d'Argent. Pour attirer cette population, y compris celle qui serait jusqu'ici éloignée du monde de l'écrit et des bibliothèques, la médiathèque mettra en œuvre une politique d'animation, afin de faire connaître l'établissement, et de mettre en valeur les collections proposées.

#### **Objectif 1. Ancrage de la médiathèque dans le tissu local**

***Objectif :***

***Démontrer que la médiathèque a toute sa place dans la dynamique locale d'animation territoriale. Faire connaître la médiathèque de publics qui ne connaissent pas les services qu'elle peut leur rendre et accroître ainsi le nombre d'utilisateurs.***

- Poursuivre l'accueil d'expositions thématiques ou artistiques d'habitants, d'associations, etc. issus du bassin de vie et la mise en place d'ateliers de création artistique.
- Renforcer les animations et manifestations culturelles organisées par des partenaires territoriaux auxquelles la médiathèque s'associe par la mise à disposition de la Villa Burrus ou la co-organisation d'événements : Festival « C'est dans la vallée », Carrefour européen du patchwork, festival de la soupe, etc.
- S'associer aux animations organisées localement notamment celles en rapport avec le calendrier : calendrier de Noël (OTSI, Initiatives Événements, association Patrimoine paysan de montagne).

#### **Objectif 2. Action sociale**

***Objectif :***

***Accompagner l'action de la Communauté de Communes en direction des personnes en difficulté sociale, ou en perte d'autonomie ou de mobilité par une offre culturelle, susceptible d'aider ces publics dans leur vie personnelle.***

Les actions en direction des personnes âgées, handicapées, d'origine immigrée, en recherche d'emploi sont pérennisées voire développées sur la base des partenariats locaux déjà mis en place (hôpital intercommunal, institut Les Tournesols, Centre socio-culturel du Val d'Argent, ANPE/Pôle emploi, etc.)

#### **Personnes âgées :**

- des animations existantes seront encore développées en partenariat avec les animatrices de l'hôpital intercommunal :
  - ✓ Animations organisées par l'équipe de la médiathèque au sein des différents services (autour du conte, de la musique, etc.) tous les premiers mardis du mois pour Sainte-Marie-aux-Mines et premiers jeudis du mois pour Sainte-Croix-aux-Mines (animations mises en place depuis mai 2010) ;
  - ✓ Participation des résidents aux animations organisées par la médiathèque ;



- ✓ Prêt de documents (livres, CD, cassettes vidéos, etc.) en complément des animations organisées par les animatrices de l'hôpital intercommunal ;
- ✓ Mise en place de prêts de documents aux résidents et aux patients de l'hôpital intercommunal (portage à domicile/milieu hospitalier effectif depuis mai 2010).

- Continuation du portage à domicile auprès des personnes âgées et/ou empêchées habitant sur le territoire intercommunal.

### **Personnes handicapées :**

Quelques propositions d'animations sont établies en partenariat avec les animatrices de l'institut Les Tournesols :

- Accueil de groupes (classe de l'IMP-FAGH et hors-temps scolaire) en secteurs jeunesse, adulte et multimédia ;
- Participation des résidents aux animations organisées par la médiathèque ;
- Prêt de documents (livres, CD, cassettes vidéos, etc.) en complément des animations organisées par les animatrices des différents services de l'institut ;
- Animations organisées par l'équipe de la médiathèque au sein des différents services (autour du conte, de la musique, etc.) ;

### **Personnes d'origine immigrée et de milieux sociaux défavorisés :**

Un partenariat fort a été établi avec le Centre socio-culturel du Val d'Argent. De ce partenariat découlent différents projets :

- Accueil trimestriel des ateliers de savoirs socio-linguistiques et du groupe encadré par la conseillère en économie sociale et familiale ;
- Des accueils spécifiques et/ou participations aux animations de la médiathèque sont proposés aux groupes bénéficiant des actions collectives « familles » du Centre socio-culturel du Val d'Argent en liaison également avec les Restos du Cœur.

### **Objectif 3. Contribution à la formation continue des publics adultes**

#### ***Objectif :***

***Défendre l'idée que la médiathèque est un outil d'accompagnement pour le public en terme de formation « tout au long de la vie »***

- Consolidation des cycles d'initiation à l'informatique pour les seniors et les personnes en recherche d'emploi ;
- Maintenir la programmation mensuelle des ateliers informatiques, des m@rdis déclics et des conférences trimestrielles ;
- Collaboration avec les établissements de formation (université populaire) par la mise à disposition de l'espace multimédia ;
- Mise à disposition de l'espace multimédia aux collectivités, entreprises à la recherche d'un lieu adapté pour des formations professionnelles ;
- Organiser des cycles d'informations thématiques en lien avec l'actualité de la société (ex. : handicap en 2008, l'énergie et l'empreinte énergétique en 2010, etc.).

## Objectif 4. Actions de mise en valeur des collections et de la médiathèque

### *Objectif :*

*Faire connaître toutes les ressources de la médiathèque, afin de développer la curiosité du public et de l'ouvrir à l'esprit critique.*

La médiathèque établit chaque année un programme d'animations dont l'objectif est la mise en valeur des collections de la structure :

- ✓ Expositions thématiques, y compris en partenariat avec la médiathèque départementale ;
- ✓ Présentations de documents : tables thématiques, liste des nouveautés sur Internet et sous format papier, mise en valeur des nouveautés sur présentoirs ;
- ✓ Projections de films documentaires ;
- ✓ Concerts et/ou écoutes musicales commentées ;
- ✓ Lectures de textes à haute voix ;
- ✓ Conférences et rencontres avec des auteurs.

Les actions de la médiathèque du Val d'Argent s'inscrivent également dans le calendrier des manifestations nationales autour du livre, de la musique et du patrimoine : «Lire en fête», «Fête de la musique», «Mois du cinéma documentaire».

Elle s'associe aux manifestations départementales en réseau, organisées par la Médiathèque départementale, en particulier Bibliothèque à la une, les Saveurs musicales et les Belles Etrangères.

Elle participe aux groupes de travail thématiques animés par la Médiathèque départementale, notamment au groupe de réflexion consacré à Calice68 ou MusicMe.

En matière de mise en valeur des collections « jeunesse », la médiathèque du Val d'Argent a développé des partenariats avec les établissements d'enseignements publics et privés (écoles élémentaires, collège, lycée polyvalent, etc.) par le biais d'accueil de scolaires. Des actions de sensibilisation et d'éducation à la culture (ateliers d'écoute musicale, pauses histoires, etc.) organisées hors temps scolaire complètent la politique de mise en valeur des collections par des animations.

### **Conclusion**

Le projet d'action culturelle 2011-2013 a pour double objectif de consolider les actions mises en place depuis 5 ans et de renforcer les liens entre les structures partenaires sur la base d'actions culturelles. Cette politique doit contenir la notion de foisonnement culturel : foisonnement des actions et des publics. La médiathèque doit être le lieu qui touche tous les publics, qui répond à leurs attentes culturelles et leur besoin d'apprentissage tout au long de la vie.

### **Médiathèque de bassin de vie Évaluation triennale**

Dans le cadre de son programme d'équipement du département en médiathèques à l'échelle de bassins de vie, (rapport 2003/II-704) le département soutient la création et le fonctionnement de ces médiathèques, si elles se déclarent prêtes à un partenariat de lecture publique, formalisé dans une convention d'objectifs.

Le renouvellement de ce partenariat fait l'objet d'une nouvelle convention et est soumis au respect continu des conditions énoncées dans l'appel à projet pour bénéficier de l'aide départementale, du schéma de développement de la lecture publique et du projet d'action culturelle joints à la convention.

La médiathèque départementale est chargée de l'évaluation du dispositif mis en place. Le document ci-dessous doit permettre d'évaluer les résultats à l'issue de la période des 3 dernières années, et de repérer les domaines d'intervention pouvant faire l'objet d'un nouveau projet pour les 3 années à venir, qui sera formalisé dans une nouvelle convention d'objectifs et de partenariat.

## 1. RESPECT DES CRITÈRES GÉNÉRAUX CORRESPONDANT À UNE MÉDIATHÈQUE DE BASSIN DE VIE

CRITÈRES	REQUIS PAR CONVENTION	CONSTATÉS
----------	-----------------------	-----------

### Bâtiment

<b>Tutelle</b>	Communauté de Communes	Communauté de Communes du Val d'Argent
<b>Implantation</b>	Bourg centre du bassin de vie	Sainte-Croix-aux-Mines
<b>Population</b>	Plus de 10 000 habitants	10 500
<b>Surface</b>	0,07 m <sup>2</sup> /hab =	1098 m <sup>2</sup> (749 normalement)
<b>Mobilier</b>	Spécifique	OUI
<b>Logiciel bibliothéconomique</b>	Norme Z3950	OUI
	Format MARC	OUI
	Recommandation 995	OUI

### Personnel filière culturelle FPT

<b>Nombre total</b>	5 personnes pour 10 000 habitants	7 personnes
<b>Cadre A</b>	1	1
<b>Cadre B</b>	2	1
<b>Cadre C</b>	2	5 (dont 2 titularisations en catégorie C avec maintien de l'échelon B)
<b>Formation continue (nombre de formations suivies en 3 ans)</b>		La moyenne est de 2 à 3 stages par an et par agent.

### Collections

<b>Fonds initial</b>	2 documents par habitants = 21.000	9000 livres adultes 8000 livres jeunesse 2600 CD 1600 DVD 200 CD-ROM = 21.400
<b>Budget d'acquisition</b>	2 euros/habitants = 21.000 € T.T.C.	2007 = 39.941,23 € T.T.C.
		2008 = 40.631,00 € T.T.C.
		2009 = 41.860,00 € T.T.C.
<b>Documents au 31/12/2009</b>	Imprimés	25345
	Audiovisuels	3321
	Sonores	3929
	Électroniques	1095

**Règles générales de fonctionnement**

<b>Ouverture hebdomadaire</b>		22 heures
<b>Nombre de jours</b>		5
<b>Jours d'ouverture obligatoires</b>	Mercredi	OUI
	Samedi	OUI
<b>Détail des horaires</b>	Lundi	Fermeture
	Mardi	16h-19h30
	Mercredi	10h-12h30 et 13h30-17h30
	Jeudi	15h-18h
	Vendredi	15h-18h
	Samedi	10h-12h30 et 13h30-17h
<b>Accès</b>	Égal pour tout habitant du bassin de vie	OUI
	Libre	OUI
	Gratuit jusqu'à 16 ans	Abonnement livre = OUI Abonnement multimédia = 8 €

**Accessibilité**

Parking à proximité : 30 places

Taxi à la carte : OUI

Transport en commun avec arrêt devant la médiathèque (fréquence journalière)

- TER 1 par heure dans le sens Sélestat/Sainte-Marie-aux-Mines
- TER 1 par heure dans le sens Sainte-Marie-aux-Mines/Sélestat
- Arrêt de bus à 50m de la médiathèque dans les deux sens de circulation

Autres : Piste cyclable à proximité de la médiathèque.

**2. ACTIVITÉ**

Résultats activité de prêt

	<b>Inscrits</b>	<b>Emprunteurs</b>	<b>% population de la CCVA</b>	<b>Documents prêtés</b>	<b>Visiteurs (si comptage possible)</b>
<b>2007</b>	1922	1404	18,30%	75923	-----
<b>2008</b>	1905	1331	18,14%	70155	-----
<b>2009</b>	1383	1178	13,17%	66564	-----

**Répartition des emprunteurs par origine**

	<b>Commune siège</b>	<b>%</b>	<b>CCVA</b>	<b>%</b>	<b>Hors CCVA</b>	<b>%</b>
<b>2007</b>	----	----	1802	93,76%	120	6,24%
<b>2008</b>	----	----	1821	95,59%	84	4,41%
<b>2009</b>	----	----	1279	92,48%	104	7,52%

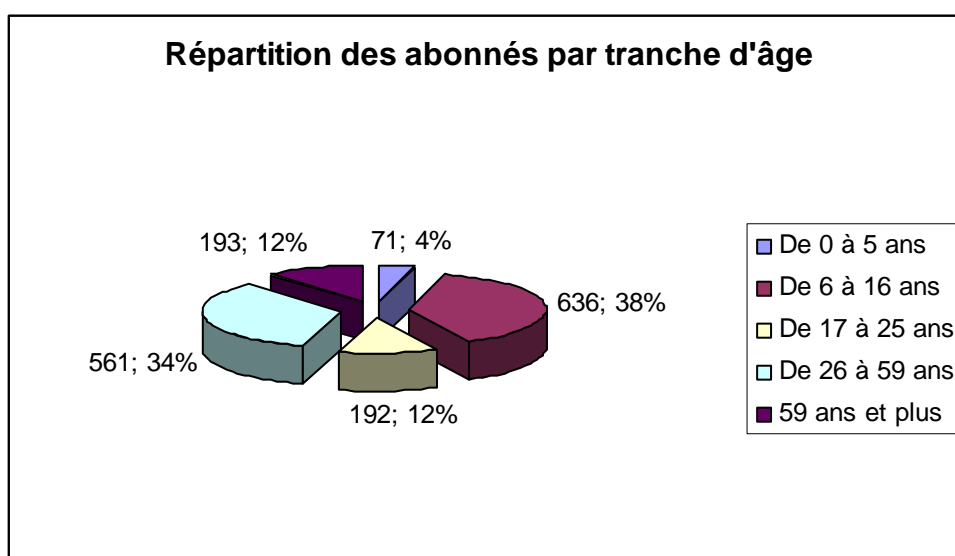
**Le fléchissement des inscrits s'explique par le nettoyage de la base de données effectué courant 2009. Aucun nettoyage n'avait été effectué jusqu'alors.**

**Origine des lecteurs de la CCVA au 19 décembre 2007  
(période du 22/10/2004 au 19/12/2007)**

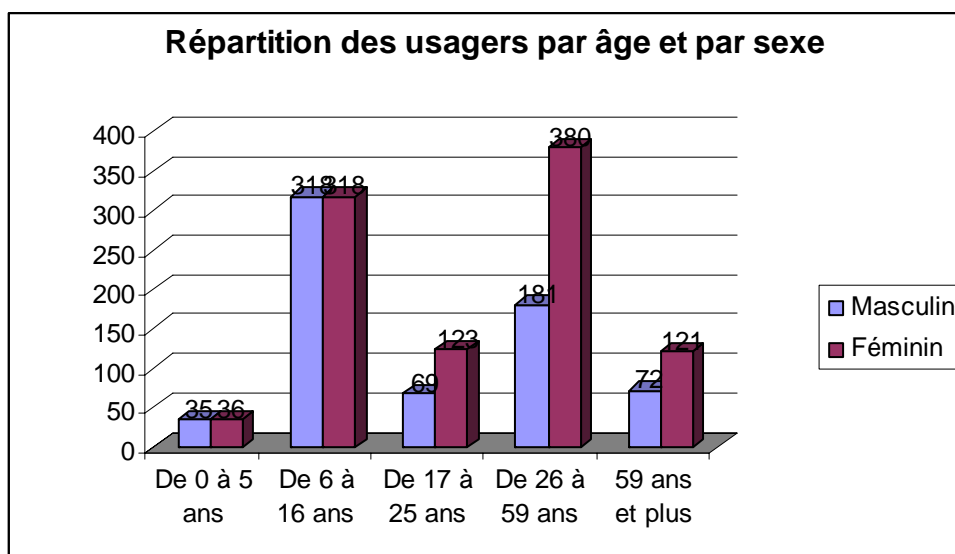
<b>Communes</b>	<b>Nbre de lecteurs</b>	<b>% par rapport à l'ensemble</b>
<b>CCVA :</b>		
Lièpvre	192	13,88%
Rombach-le-Franc	102	7,38%
Sainte-Croix-aux-Mines	362	26,17%
Sainte-Marie-aux-Mines	623	45,05%
<b>Sous-total CCVA</b>	<b>1279</b>	<b>92,48%</b>
<b>Hors CCVA :</b>		
Andolsheim	1	0,07%
Aubure	5	1,81%
Ban de Laveline	1	0,07%
Bar-le-Duc	1	0,07%
Berg-sur-la-Moselle	1	0,07%
Bergheim	2	0,14%
Boofzheim	1	0,07%
Châtenois	2	0,14%
Colmar	1	0,07%
Dieffenbach-au-Val	1	0,07%
Erstein	3	0,22%
Gemaingoutte (88)	1	0,07%
Haguenau	1	0,07%
Hoenheim	1	0,07%
Kintzheim	1	0,07%
Mittelbergheim	1	0,07%
Mulhouse	3	0,22%
Ribeauvillé	5	1,81%
Saint-Dié	1	0,07%
Saint-Pierre Bois	1	0,07%
Schiltigheim	1	0,07%
Sélestat	8	0,58%
Soultzeren	1	0,07%
Strasbourg	3	0,22%
Thannenkirch	2	0,14%
Turckheim	1	0,07%
La Vancelle	17	1,23%
Wisembach	2	0,14%
Wolfisheim	1	0,07%
Non précisé	34	2,46%
<b>Sous-total hors CCVA</b>	<b>104</b>	<b>7,52%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1383</b>	<b>100%</b>

Communes	Nombre d'habitants en chiffres	Nombre d'habitants en %	Fréquentation de la médiathèque en %
Lièpvre	1779	16,94 %	10,79%
Rombach-le-Franc	892	8,50%	11,43%
Ste-Croix-aux-Mines	2079	19,80 %	17,41%
Ste-Marie-aux-Mines	5749	54,76%	10,83%
CCVA	10499		12,18%

### Répartition des usagers par tranche d'âge



### Répartition des usagers par tranche d'âge et par sexe



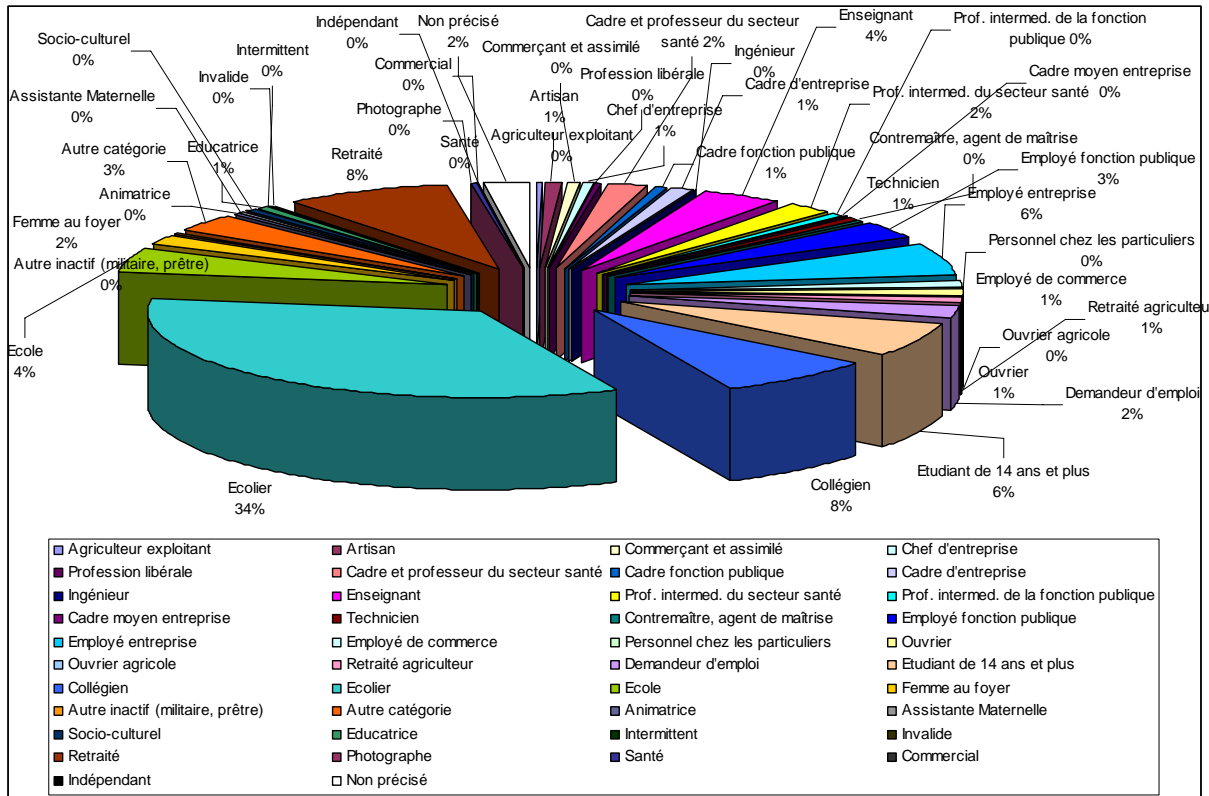
**Répartition des emprunteurs par catégorie socio-professionnelle**

Profession	Nombre d'abonnés	%
Agriculteur exploitant	7	0,42%
Artisan	14	0,83%
Commerçant et assimilé	8	0,48%
Chef d'entreprise	10	0,59%
Profession libérale	3	0,18%
Cadre et professeur du secteur santé	32	1,90%
Cadre fonction publique	9	0,53%
Cadre d'entreprise	21	1,25%
Ingénieur	1	0,06%
Enseignant	61	3,62%
Prof. intermed. du secteur santé	40	2,38%
Prof. intermed. de la fonction publique	8	0,48%
Cadre moyen entreprise	4	0,24%
Technicien	9	0,53%
Contremaître, agent de maîtrise	6	0,36%
Employé fonction publique	57	3,39%
Employé entreprise	100	5,94%
Employé de commerce	21	1,25%
Personnel chez les particuliers	2	0,12%
Ouvrier	21	1,25%
Ouvrier agricole	1	0,06%
Retraité agriculteur	1	0,06%
Retraité cadre et prof.intermédiaire	6	0,36%
Retraité employé et ouvrier	6	0,36%
Demandeur d'emploi	41	2,44%
Etudiant de 14 ans et plus	109	6,48%
Collégien	129	7,66%
Ecolier	577	34,28%
Ecole	73	4,34%
Femme au foyer	28	1,66%
Femme au foyer de 60 ans et plus	5	0,30%
Autre inactif (militaire, prêtre)	5	0,30%
Autre catégorie	56	3,33%
Animatrice	8	0,48%
Assistante Maternelle	3	0,18%
Socio-culturel	8	0,48%
Educatrice	12	0,71%
Intermittent	2	0,12%
Invalide	3	0,18%
Retraité	135	8,02%
Photographe	1	0,06%
Santé	2	0,12%
Commercial	1	0,06%
Indépendant	1	0,06%
Non précisé	36	2,14%
Total	1683	100%



**Quelles sont vos conclusions ou interrogations par rapport aux catégories qui fréquentent ? Vers quels publics cibler prioritairement l'action des 3 prochaines années ?**

Si les catégories du monde de l'éducation (écoliers, étudiants, enseignants), les cadres, les professionnels de la santé et les catégories « ouvriers/employés » sont correctement représentées, notre action doit essentiellement porter vers les catégories libérales : artisans, commerçants et agriculteurs.



**Desserte ou accueil de publics particuliers**

<b>Types de publics</b>	<b>Type d'actions</b>	<b>Résultat (nombre de personnes concernées)</b>
<b>Publics scolaires (écoles maternelles et élémentaires ; section scolaire de l'Institut médico spécialisé)</b>	<p>Accueils de classes avec animations (ateliers pédagogiques, projections audiovisuelles, initiation au BDI, voyages lecture, etc.) proposés par le personnel de la médiathèque autour des différents médias présents in situ (livres, DVD, etc.)</p> <p>Accueils de groupes dans le cadre du Défi lecture organisé annuellement par le Réseau de Réussite Scolaire</p> <p>Accueil d'enfants dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (2008)</p>	<p>Environ 2268 élèves / 3 ans En moyenne 36 classes par an - 108 accueils (3 accueils par classe chaque année)</p> <p>Environ 1890 élèves / 3 ans En moyenne 30 classes/ an (CP → 6<sup>ème</sup>) – 8 accueils au total / an</p> <p>1x tous les 2 mois – Groupe de 16 personnes</p>
<b>Petite enfance (enfants de 2 à 4 ans)</b>	<p>Ateliers d'éveil (depuis 2006) répartis en 4 séances par an / 8 enfants max. par séance</p> <p>Spectacle (1 / an)</p> <p>En partenariat avec le Relais des assistantes maternelles du Centre socio-culturel</p>	Environ 12 bébés lecteurs concernés / an
<b>Adolescents (à partir de 10 ans)</b>	<p>Club lecture (depuis 2008) 8 séances / an / 10 enfants max. par séance</p> <p>Ateliers : écriture, arts plastiques, théâtre</p>	Environ 20 adolescents concernés / an
<b>Personnes âgées placées en institutions</b>	<p>Accueils de groupe</p> <p>Centre de ressource documentaire dans le cadre des animations réalisées par les animatrices de l'hôpital intercommunal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison de retraite de Sainte-Croix-aux-Mines</li> <li>- Maison de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines</li> <li>- Service d'handicapés vieillissant à l'hôpital intercommunal du Val d'Argent</li> </ul>
<b>Personnes âgées à domicile</b>	Mise en place d'un portage à domicile depuis novembre 2006	7 personnes 1x/mois

<p><b>Personnes d'origine immigrée</b></p>	<p>Depuis 2006, en partenariat avec le Centre socio-culturel du Val d'Argent, accueil de l'atelier des savoirs socio linguistiques.</p>	<p>13 personnes max. - 1x/trimestre (périodes scolaires)</p>
<p><b>Personnes en difficulté sociale</b></p>	<p>Depuis 2006, en partenariat avec le Centre socio-culturel du Val d'Argent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil à la médiathèque d'un groupe de personnes en difficultés sociales dans le cadre des « sorties culturelles » du groupe d'Économie Sociale et Familiale</li> <li>- Accueil à la médiathèque de groupes « mercredis festifs en famille » du CSC et des Restos du Cœur</li> </ul>	<p>4-6 personnes – 1x/ mois</p> <p>8-16 personnes</p>

**Actions régulières de mise en valeur des collections de la médiathèque**

Type	Périodicité	Public ciblé	Résultat
<b>Animations thématiques</b>	En secteur jeunesse, un thème est choisi pour l'année. À chaque mois correspond une sous-thématique. Cette dernière donne lieu à l'élaboration d'une bibliographie thématique à partir de laquelle sont développées différentes animations : atelier d'éveil, pause histoire, brico D lire, atelier d'arts plastiques, club lecture (depuis 2008)		
<b>Clubs de lecture</b>	Mis en place 2008, le club lecture se réunit 1 x / mois (env. 8 / an)	A partir de 10 ans	Création d'échanges entre les usagers autour des ouvrages présents à la médiathèque. La lecture devient un moment de plaisir et de partage. De petits lecteurs, ces jeunes deviennent souvent de grands lecteurs.
<b>Présentation de documents</b>	Mensuelle - Tables thématiques, - Liste des nouveautés sur le site Internet consultation sur place - Présentation permanente des nouveautés sur un présentoir spécifique	Secteur jeunesse Secteur adulte  Secteurs adulte/audiovisuel  Secteurs adulte/audiovisuel	Augmentation des emprunts des documents ainsi mis en valeur.
<b>Rencontres d'usagers</b>	Trimestrielle (en projet)	Tout public	Domaine à développer sous la forme de rencontres /causeries trimestrielles autour de la présentation de documents
<b>Expositions temporaires : nombre, thématique, impact</b>	1 à 2 par trimestre. Le plus souvent accompagnées d'une ou plusieurs animations autour de la thématique ou de la technique artistique développée.	Tout public  <b>Cf. Annexe n°2</b>	Très appréciées par les usagers, elles contribuent à renforcer le lien social et à rendre la structure plus attractive.

**Actions régulières de mise en valeur des collections de la médiathèque (suite)**

Type	Périodicité	Public ciblé	Résultat
<b>Autres</b>	Participation de la médiathèque à des animations portées par nos partenaires : - Festival des arts numériques - Festival de musique « C'est dans la vallée » (exposition photos et peintures, garden party) Mise à disposition de la villa Burrus pour : - Carrefour européen du patchwork - Festival de la soupe	Tout public	1 <sup>ère</sup> édition mitigée  Garden party musicale dans le parc très appréciée et très fréquentée.  Fête populaire très appréciée et très fréquentée

**Actions de formation/information du public**

Type	Périodicité	Type de public	Résultats
<b>Utilisation d'Internet</b>	Journalière	- Public scolaire (mardi, jeudi et vendredi matin) - Tout public pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque - Initiations individuelles (tout âge)	Animations thématiques (blog, création pages web, etc.)  Depuis 2008, mise en place d'une sitothèque recensant 587 sites (sélection de ressources en ligne, destinée à compléter le fond documentaire de la médiathèque dans tous les domaines de la vie courante)
<b>Utilisation de l'informatique</b>	- Journalière  - Animations tout public : m@rdis des clics, ateliers informatiques (1x/mois), conférences (1 x/trimestre)	Public scolaire (mardi, jeudi et vendredi matin)  Tout public	Piste à explorer : création d'un club d'utilisateurs de l'espace multimédia

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de groupes spécifiques : Atelier informatique du Centre socio culturel : 1x/mois</li> <li>- Séminaires d'initiations pour les seniors : groupe de 6-8 1x/semaine sur un trimestre</li> </ul>	<p>Public dit « défavorisé »</p> <p>Seniors</p>	<p>Partenariats désormais reconduits d'une année sur l'autre</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat avec l'ANPE : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accès gratuit à Internet pour les chercheurs d'emploi dans le cadre de leurs recherches.</li> <li>➤ Accueil de groupes ANPE pour des séances de recherches ou de rédaction de CV</li> <li>➤ Mise à disposition de l'espace multimédia pour 2 à 4 cycles de cours informatiques réalisés par l'Université populaire</li> </ul> </li> </ul>	<p>Chercheurs d'emploi</p> <p>Tout public</p>	<p>Partenariat désormais reconduit d'une année sur l'autre</p> <p>Partenariat désormais reconduit d'une année sur l'autre</p>

### Action culturelle public adulte

<b>Actions en réseau</b>	<b>Partenaire(s) le cas échéant</b>	<b>Personnes touchées (sur 3 ans), impact sur les emprunts et inscriptions</b>
<b>Lire en fête</b>	-----	
<b>Printemps des poètes</b>	<p>« Bateau ivre » (Cie Vent en poupe) (10/03/2007)</p> <p>« Invitation au voyage » d'après Charles Baudelaire (08/03/2008)</p>	<p>30 personnes</p> <p>15 personnes</p>
<b>Saveurs musicales</b>	- Concert du groupe Opa Tsupa (09/02/2007)	120 personnes

<b>Actions en réseau (suite)</b>	<b>Partenaire(s) le cas échéant</b>	<b>Personnes touchées (sur 3 ans), impact sur les emprunts et inscriptions</b>
<b>Fête de la musique</b>	Concert The Hill dwellers (16 /07/2007)	40 personnes
<b>Mois du film documentaire</b>	Sur le Liban : - Cerf-volant (03/11/2007) - 1 jour, 1 fête : Noël au Liban (10/11/2007) - Liban, une terre en suspens (24/11/2007) - Mini reporters : un été à Beyrouth (28/11/2007)	
<b>Festival de la nouvelle</b>	- Rencontre avec Leslie Bedos (28/03/2007) - Rencontre scolaire avec Didier Daeninckx (04/04/2008)	20 personnes 60 personnes
<b>Belles Etrangères</b>	Spectacle « D'une terre à l'autre » par Theresa Amoon (21/11/2007) Pièce de théâtre « Le Joueur d'échecs » (André Salzet/Populart théâtre) (13/11/2008) Concert de Jackson Mackay Duo (18/11/2009)	5 personnes 35 personnes 35 personnes

**Autres actions culturelles en direction des adultes**

	<b>Partenaire(s) le cas échéant</b>	<b>Personnes touchées (sur 3 ans), impact sur les emprunts et inscriptions</b>
Contes/théâtre	- « Yvonne princesse de Bourgogne » par la Compagnie Tallipot (10/02/2007) - Contes de la non –demande en mariage autour de Georges Brassens avec Jacques Bourgarel et Eric Frèrejacques (11/04/2007) - Spectacle « Ma bibliothèque » par la Cie Théatralala (23/10/2009)	20 personnes 40 personnes 25 personnes

	<b>Partenaire(s) le cas échéant</b>	<b>Personnes touchées (sur 3 ans), impact sur les emprunts et inscriptions</b>
Conférences	<p>- Présentation et initiation à l'ikebana (14/04/2007)</p> <p>- Février 2008 : cycle de conférence-débat, projections de film, ateliers de mise en situation et expositions sur le thème du <u>handicap</u>. Travail en partenariat avec les écoles, le lycée d'enseignement professionnel, les maisons de retraite, l'institut les Tournesol, l'association les Dépasse-montagne</p> <p>- Rencontre éco-solidarité (26/09/2008)</p> <p>- Partenariat Pays d'art et d'histoire : Conférence sur la photographie à l'Inventaire (22/10/2008) Conférence sur le patrimoine du Val d'Argent 29/10/2008) Restitution publique de l'inventaire du patrimoine industriel de Sainte-Marie-aux-Mines par P. Flluck (04/11/2008)</p>	<p>30 personnes</p> <p>Forte fréquentation de chaque animation.</p> <p>A permis de faire évoluer les relations entre les partenaires impliqués vers des collaborations plus étroites et plus fréquentes (mise en place de lectures à l'hôpital, de portage d'ouvrages à l'hôpital).</p> <p>60 personnes</p> <p>Pour chaque conférence, une moyenne de 60 personnes</p>
Manifestations littéraires	<p>Causerie littéraire avec Pierre Kretz autour de son livre « Le gardien des âmes » (13/06/2009)</p>	<p>20 personnes</p>
Expositions et ateliers artistiques	<p><b>Cf. annexe n°2</b></p>	<p>En moyenne une centaine de visiteurs pour chaque exposition et 15-20 personnes pour chaque atelier artistique.</p> <p>Ces animations rencontrent un vif succès auprès des usagers.</p>
Manifestations musicales et audiovisuelles	<p>- Projection « Bled number one » suivie d'une conférence de Rodolphe Burger (musique de film) (26/05/2007)</p>	<p>40 personnes</p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pique-nique musical dans le cadre du festival « C'est dans la vallée » (03/06/2007)</li> <li>- Concert spectacle autour de l'opéra français et de l'opérette avec Anne Schlick (06/10/2007)</li> <li>- Depuis 2008, mise en place d'une nouvelle animation : « La médiathèque fait son cinéma ». Elle consiste en une projection trimestrielle d'un film ou d'un documentaire ou de manière plus rapprochée en appui d'une manifestation thématique (ex. : cycle sur le handicap, dans le cadre des Belles Etrangères, etc.)</li> <li>- Dans le cadre du Festival C'est dans la vallée : projection de films expérimentaux, conférence musicale sur Led Zeppelin (01/06/2008)</li> <li>- Partenariat AJAM : Concert de l'ensemble Linéa (19/11/2008)</li> <li>Concert de Pauline Haas (08/04/2009)</li> <li>- Concert de guitare avec Guitario (06/12/2008)</li> <li>- Danse trad' – Atelier de chants à danser animé par Anne Schlich, Catherine Paira-Piron et Sylvain Piron (07/02/2009)</li> <li>- Concert de chants yiddish par le groupe Harts un gefil (07/11/2009)</li> </ul>	<p>Se déroule dans le parc de la Villa Burrus – Grand succès populaire.</p> <p>60 personnes</p> <p>En moyenne de 15 à 40 personnes</p> <p>Projections : 50 personnes Conférence : 80 personnes</p> <p>20 personnes</p> <p>20 personnes</p> <p>40 personnes</p> <p>30 personnes</p> <p>85 personnes</p>
<p>Informatique/Animations multimédia</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De septembre à juin, un atelier m@rdis des clics par mois.</li> <li>- Depuis 2008, mise en place d'une conférence trimestrielle ayant pour thème l'informatique</li> <li>- Participation à la Fête de l'Internet chaque année</li> </ul>	<p>Groupes de 6 à 12 personnes</p>

	<p>- Festival des arts numériques du 25 au 27 avril 2008 + concours suivi d'une exposition d'œuvres numériques</p> <p>- Partenariat Espace Gantner (CG90) et Festival C'est dans la vallée : exposition d'une œuvre d'art numérique « Intime » de Pierre Alféri et Rodolphe Burger (29/05 au 04/07/2009)</p>	<p>Ouverture de l'espace multimédia aux arts numériques par le biais d'installations déployées à l'intérieure de la Villa Burrus ou en consultation sur les postes informatiques. La technologie numérique revêt ici un caractère artistique.</p>
Fête de Noël	<p>- « Les petites chansons aux allumettes » par Isaka (15/12/2007)</p> <p>- Spectacle d'Igor et les voleurs de notes » (20/12/2008)</p> <p>- Spectacle « Le passeur du temps » avec Catherine Piron-Paira et Sylvain Piron (19/12/2009)</p>	<p>80 personnes</p> <p>60 personnes</p> <p>50 personnes</p>

**Action culturelle jeunesse : type d'action entreprise, public touché, impact qualitatif**

<b>Petite enfance</b>	<p><b>Ateliers d'éveil :</b> Des enfants qui n'ont pas peur des livres et qui en redemandent... Il est amusant de voir, avec le temps, que ces enfants lorsqu'ils reviennent plus lors des accueils de classe, sont souvent les plus sages et les plus participatifs.</p>	<p>Public à partir de 2 ans Répartis en moyenne en 4 séances par an / 8 enfants max. par séance</p>
<b>Périscolaire</b>	<p>Hors temps scolaires, accueil dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (2006-2008)</p>	<p>16 personnes maximum/séance 1x/mois</p>
<b>Bibliothèque hors les murs</b>	<p>-----</p>	<p>-----</p>
<b>Écoles/Collège/Lycée</b>	<p>Accueil de classes (Voyage lecture)</p> <p>Accueil d'exposition : « Portraits-autoportraits » des élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Reber (22/05 au 02/06/2007)</p>	<p>Env. 2268 élèves / 3 ans. En moyenne par an : 36 classes – 108 accueils (3 accueils par classe chaque année) de la maternelle au CM2</p>

	Rencontre avec Didier Daeninckx (Rendez-vous des nouvelles) et les élèves de seconde et de première du lycée d'enseignement général de Ste Marie-aux-Mines (02/04/2008)	60 élèves
<b>Public jeunesse</b>	Afin de créer une dynamique auprès des usagers, le secteur jeunesse a choisi de travailler autour de thématiques annuelles. Ces thématiques sont déclinées chaque année en sous thématiques qui donnent lieu à des animations, mois par mois, publics par publics.	
	<b>Pause histoires</b>	<b>Bimensuelles de septembre à juin (6 x /an)</b> Public concerné : 5 ans → En moyenne : 15 à 30 personnes (enfants + adultes)
	<b>Brico D lire :</b> Lecture en allemand suivie d'un atelier de bricolage (Mise en place en 2005) Mise en valeur des collections en langue étrangères. Augmentation des prêts dans ces domaines.	<b>Bimensuelle (5 x/an)</b> Public concerné : à partir de 6 ans En moyenne : 8 enfants
	<b>Club lecture :</b> Création d'échanges entre les usagers autour des ouvrages présents à la médiathèque. La lecture devient un moment de plaisir et de partage. De petits lecteurs, ces jeunes deviennent souvent de grands lecteurs.	Mensuel (8 x / an). Adolescents à partir de 10 ans
	<b>Ateliers</b> (écriture, arts plastiques, théâtre, etc.) - Atelier arts plastiques avec Justine et Cow (09/05/2007) - Rencontre autour de la bande dessinée avec Malika Fouchier, David Le Gohan et Ttam2mo, illustrateurs – Partenariat MDHR dans le cadre de la Semaine de la bande dessinée (06/06/2007) - Atelier arts plastiques avec Amandine Giraud (09/06/2007) - Atelier musique d'objet avec Didier Christen (12 et 19/09/2007)	(4 à 5 x / an)  Mise en valeur de collections spécifiques : le théâtre, les livres pratiques, etc. Augmentation des prêts dans ces domaines.

<p><b>Public jeunesse (suite 1)</b></p>	<p><b>Ateliers</b> (écriture, arts plastiques, théâtre, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier poterie avec Juliette Pageix (28/05/2008)</li> <li>- Atelier musique avec Anne Schlick (11 et 18/06/2008)</li> <li>- Atelier théâtre en partenariat avec le Cercle Saint-Nicolas et Stéphane Wendling – Extrait du « Jeu des dames mortes » de Philippe Bastin – Enfants à partir de 12 ans – Cycle de 6 dates - Spectacle le 21/02/2009</li> <li>- Atelier théâtre en partenariat avec le Cercle Saint-Nicolas et Stéphane Wendling – Extrait du « Livre de la jungle » de Rudyard Kipling – Enfants de 8 à 12 ans – Cycle de 5 dates – Spectacle le 25/05/2009</li> </ul>	<p>(4 à 5 x / an)</p> <p>Mise en valeur de collections spécifiques : le théâtre, les livres pratiques, etc. Augmentation des prêts dans ces domaines.</p>
	<p><b>Spectacles :</b> Temps plus festif qui fait vivre les locaux autrement et donne encore plus envie d'y revenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle de marionnettes « Qui mange qui ? » (27/01/2007) 60 personnes</li> <li>- Contes sucrés-salés de Jacques Bourgarel (11/04/2007) 40 personnes</li> <li>- Fête de la musique avec les enfants de l'atelier musique d'Anne Schlick (21/06/2008) 50 personnes</li> <li>- Spectacle théâtral « Le Jeu des dames mortes » de Philippe Bastin, réalisé par les enfants du groupe théâtre (21/02/2009) 35 personnes</li> <li>- Spectacle « L'extraordinaire et fabuleuse aventure d'une toute petite fourmi noire » par la Cie des Bouch'ô'nez (09/05/2009) 40 personnes</li> </ul>	<p>(1 à 2 x / an)</p>

<b>Public jeunesse (suite 2)</b>	- « Le Voyage mirobolant » de la Cie de la Loupiote (16/05/2009) - Spectacle théâtral « Le Livre de la jungle » de Rudyard Kipling réalisé par les enfants du groupe théâtre (25/05/2009)	60 personnes  35 personnes
	<b>Expositions</b> réalisées par les écoles maternelles et primaires du Val d'Argent ou du Centre Socio-culturel : - Exposition Land art du CSVA (16 au 30/05/2007) - Exposition des maisons troglodites réalisées dans le cadre du projet pédagogique « Jardin de lune » - 2lèves du CE2 de l'école Aalberg (4 au 30/04/2008) - Exposition sur la mer – Ecole Aalberg (Ste-Marie-aux-Mines) (30/05 au 14/06/2008)	

### Action culturelle publics particuliers

<b>Personnes âgées</b>	Portage à domicile 1x/mois. Mis en place en novembre 2006	7 personnes concernées pour l'instant. Importance du lien social
	Accueil de groupes pour les personnes placées en institution (maisons de retraite et hôpital)	2 groupes 5 à 10 personnes par groupe Périodicité aléatoire
<b>Personnes handicapées</b>	Accueil de groupe	1x/trimestre en secteur adulte 5 x/an pour les enfants handicapés scolarisés aux Tournesols
<b>Personnes d'origine immigrée</b>	Voir partenariat avec Centre socio-culturel du Val d'Argent (FLE, ateliers du savoir)	1x/mois en secteurs adulte et jeunesse 8-16 personnes
<b>Personne en difficulté sociale</b>	Voir Partenariat avec Centre socio-culturel	

## **Partenariats établis**

### **Centre Socio-culturel du Val d'Argent**

Ce partenariat vise à favoriser l'ouverture sociale et culturelle sur le territoire, l'exploitation des ressources de la médiathèque par les adhérents du Centre socio-culturel et de la population habituellement éloignée des services culturels.

À partir des missions du Centre socio-culturel du Val d'Argent et celles de la Médiathèque du Val d'Argent, un partenariat, débuté et contractualisé « officiellement » en septembre 2006, a permis de mettre en place quelques actions concrètes inscrites dans la durée et différentes en fonction des publics concernés :

#### Atelier de savoirs socio-linguistiques

Public : personnes d'origine immigrée

Action : accueil du groupe 1 x par mois

Rôle de la médiathèque : lieu de ressources culturelles et d'ouverture sociale à un service de proximité.

#### Économie Sociale et Familiale

Public : public en difficulté sociale

Actions :

- Atelier informatique : accueil du groupe 1 x par mois (fluctuant)
- Sortie culturelle à la médiathèque 1 à 2x par trimestre

Rôle de la médiathèque :

- lieu de découvertes et de formation ;
- lieu d'initiatives individuelles et collectives à travers la recherche documentaire ;
- lieu d'action sociale où le public présentant des difficultés a les moyens de s'approprier la médiathèque comme un lieu de revalorisation personnelle.

#### Action collectives famille/mercredis festifs des Restos du Coeur

Des accueils spécifiques ou la participation aux animations de la médiathèque sont proposés aux groupes du Centre socio-culturel dans le cadre des actions collectives « familles ».

Public : public en difficulté sociale

Actions :

- Mercredis après-midi en secteur jeunesse 1x par mois
- Mercredis « pause histoire » en secteur jeunesse 1x par mois

Rôle de la médiathèque :

- lieu de ressources culturelles et d'ouverture sociale
- lieu d'animation, d'éveil et d'expression orale.

#### Relais des assistantes maternelles

- Atelier d'éveil pour les 2-4 ans en secteur jeunesse 1x par mois

Rôle de la médiathèque :

- lieu d'animation, d'éveil et d'expression orale.

#### Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Public : enfants scolarisés du CP au CM2 en difficultés scolaires

Action : accueil de groupe 1x par mois

Rôle de la médiathèque :

- lieu de ressources culturelles et d'ouverture sociale
- lieu d'animation, d'éveil et d'expression orale
- lieu d'accompagnement dans le parcours scolaire des enfants.

### **Éducation nationale**

L'ensemble des écoles maternelles et primaires situées sur le territoire intercommunal fréquente la Médiathèque du Val d'argent dans le cadre d'animations :

- en secteur jeunesse (voyage lecture) en moyenne 3 fois par année scolaire et par classe
- en secteur multimédia entre 3 et 5 fois par année scolaire et par classe
- en secteur audiovisuel par le biais de projections débutées en 2009.

En dehors des accueils de classe :

- Une carte d'abonnement « enseignant » est proposée à chaque professeur en faisant la demande. Elle permet à chaque enseignant d'emprunter gratuitement jusqu'à 15 documents dans le cadre de ses activités pédagogiques
- Aide à la recherche documentaire
- Les coordinateurs ZEP (devenus RRS) organisent avec l'aide du secteur jeunesse le Défi lecture des cycles 1, 2 et 3 à la Médiathèque du Val d'Argent.
- Le secteur jeunesse expose les expositions réalisées au cours de l'année scolaire par les classes des écoles élémentaires, le collège et le lycée polyvalent Louise Weiss.

Un projet de conventionnement entre l'Éducation nationale et la Communauté de communes du Val d'argent, animé par le service de la médiathèque a été amorcé en mai 2009. L'objectif de ce projet de convention est de lancer une réflexion sur les attentes et la manière de structurer le partenariat Éducation nationale / Communauté de communes. Ce conventionnement a été officialisé au cours du mois de juin 2010.

### **Hôpital intercommunal**

Une convention de partenariat a été mise en place depuis 2005 avec l'Hôpital intercommunal.

Cette convention prévoit :

- L'accueil de groupes en dehors des horaires d'ouverture au public.
- La création d'une carte d'abonnement « animateur » proposée à chaque service (5 au total) en faisant la demande. Elle permet à chaque animateur d'emprunter gratuitement jusqu'à 15 documents dans le cadre de ses activités.
- L'aide à la recherche documentaire.
- Des « heures du conte » sont effectives depuis mai 2010 à raison d'une séance par maison de retraite chaque premier mardi du mois (Sainte-Marie-aux-Mines) et chaque premier jeudi du mois (Sainte-Croix-aux-Mines).
- Un portage de livres individuel en milieu hospitalier est effectif depuis le mois de mai : chaque premier mardi du mois à l'hôpital de Sainte-Marie-aux-Mines et chaque premier jeudi du mois à la maison de retraite de Sainte-Croix-aux-Mines.

### **Institut les Tournesols**

Cet institut médico-pédagogique spécialisé est notamment composé d'un institut médico-pédagogique, d'une maison d'accueil spécialisée, d'un foyer double tarification. La convention mise en place prévoit :

- L'accueil de groupes en dehors et pendant des horaires d'ouverture au public (1 x par mois en secteur adulte et 2 x par mois en secteur multimédia).
- L'accueil des enfants handicapés de la classe de l'institut Les Tournesols.
- La création d'une carte d'abonnement « animateur » proposée à chaque service en faisant la demande. Elle permet à chaque animateur d'emprunter gratuitement jusqu'à 15 documents dans le cadre de ses activités.
- L'aide à la recherche documentaire.

Les partenariats cités ci-dessus ont permis de déboucher sur la mise en place d'un cycle d'information autour du handicap en février 2008 :

**- projet fédérateur**

- Partenariat très actif avec les associations et les institutions locales :
  - Association Dépasse Montagne
  - Hôpital Intercommunal du Val d'Argent
  - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) dépendant de l'Hôpital Pasteur de Colmar
  - Centre socio-culturel du Val d'Argent, dont la Ludothèque
  - Institut « Les Tournesols »
- Mais aussi avec des particuliers :
  - Céline KOHLER, intervenante sur la surdité
  - Emmanuel GOBERTIERE, pour le pôle artistique

**Objectifs atteints :**

**- Promouvoir un regard informé sur le handicap**

- conférences, notamment introductive et sur la surdité,
- expositions notamment « Handicap et dignité » (CIDH),
- meilleure appréhension des institutions locales par le biais de la présentation des structures (exposition, conférence introductive),
- Les témoignages de personnes en situation de handicap, tant lors de la conférence d'introduction que lors de celle sur la surdité, ont suscité beaucoup d'intérêt. Ils ont apporté une vision concrète et « humaine » du handicap.

**- Favoriser les échanges** entre personnes en situation de handicap et personnes valides, notamment :

- ateliers de mise en situation
- inauguration
- randonnée

La manifestation a attiré un public nombreux, local, mais aussi de plus loin (Institut en soins infirmiers de Colmar, deux étudiantes de Champagne...).

<b>Manifestation</b>	<b>Nb de personnes (environ)</b>
« Vous avez dit handicap ? » (2/2/08)	60 (salle comble)
Projection (9/2/08)	19
« Randonnée pour tous » (16/2/08)	50
« La parole aux sourds » (9/2/08)	30
« Les métiers du handicap » (27/2/08)	10



### **ANPE/Pôle emploi**

Le partenariat mis en place prévoit :

- L'accès libre et gratuit à tous les demandeurs d'emploi au secteur multimédia pour la consultation du site anpe.fr et annexes
- Aide à la rédaction de CV et impression gratuite dans la limite de 5 impressions par séance
- Animation d'un atelier par l'ANPE à l'espace multimédia : « Comment rechercher un emploi avec anpe.fr » en direction des demandeurs d'emploi, à raison de 3 interventions par semestre

Ce partenariat a été contractualisé par la signature d'une convention le 31 juillet 2007.

#### Récapitulatif : liste des partenaires de la médiathèque

<b>Type de partenaire</b>	<b>nom</b>	<b>Type d'action</b>
Social	ANPE	Aide à recherche d'emploi
Social	IMP les Tournesols	Accueil handicapés (enfants et adultes)
Social et sanitaire	Hôpital intercommunal	Accueil personnes âgées
Éducation	Écoles maternelles et primaires Ponctuellement collège et lycée d'enseignement général de Sainte-Marie-aux-Mines	Accueil des classes, recherche documentaire, animation
Social	Centre socio-culturel	Soutien scolaire, actions familles, publics immigrés, insertion de publics en difficultés sociales

## Synthèse

**Par rapport aux objectifs énoncés dans la dernière convention triennale, quels sont ceux que vous avez atteints entièrement ou partiellement ?**

**Le cas échéant, quels sont ceux auxquels vous avez renoncé et pour quelles raisons ?**

### Objectif 1 : Ancrage de la médiathèque dans le tissu local

Cet objectif est atteint. Aujourd'hui la médiathèque du Val d'Argent a su s'intégrer dans la dynamique locale, étoffer ses partenariats avec les équipements structurants du territoire et les associations porteuses de projets culturels. Elle est devenue un lieu d'expression artistique (musique, théâtre, peinture, etc.) ouvert aux habitants et associations du Val d'Argent.

### Objectif 2 : Action sociale

Les actions en direction des personnes âgées, handicapées, d'origine immigrée, en recherche d'emploi sont « consolidées » sur la base des partenariats locaux (hôpital intercommunal, institut Les Tournesols, Centre socio-culturel du Val d'Argent).

Directement gérées par le service de la médiathèque, les actions en direction des personnes âgées (portage à domicile, des lectures à l'hôpital, etc.) sont en plein essor.

Des partenariats tels que l'hôpital intercommunal, l'institut les Tournesols ou le Centre socio-culturel du Val d'Argent reposent essentiellement sur les accueils de groupes, les prêts de documents et parfois des recherches spécifiques. La fréquence des accueils et des prêts est fonction de la nécessité de nos partenaires.

Il est à noter la mise en place, en février 2008, d'un cycle d'animation sur le handicap. La mise en place de ces animations a nécessité un réel investissement de la part de l'ensemble des partenaires.

Les actions en direction des chercheurs d'emploi (partenariat ANPE/Pôle emploi), en revanche, accusent un fléchissement lié au désengagement de nos partenaires. Les structures ont été délocalisées (de Sainte-Marie-aux-Mines à Sélestat) et restructurées (l'animation des ateliers n'est plus gérée par l'ANPE mais par le Pôle emploi). L'éloignement géographique de la structure et le manque de moyen en terme de personnel ont engendré l'espacement voire la disparition en 2010 de l'animation d'ateliers de recherche d'emploi. Le Pôle emploi Centre Alsace envisage, faute de moyen, de ne pas renouveler la convention annuelle.

Désormais, les chercheurs d'emploi s'adressent à l'espace multimédia de manière individuelle afin d'obtenir un accompagnement dans leur recherche d'emploi.

### Objectif 3 : Actions d'animations en direction de la jeunesse

Objectif totalement atteint. Les animations en direction de la jeunesse ont atteints leur rythme de croisière :

- Les Rendez-vous sont désormais « fixes »
- Toutes les tranches d'âge sont couvertes par le biais d'animations spécifiques
- Les partenariats engagés sont réciproques et fructueux
- Les accueils de scolaires sont désormais « institutionnalisés ». Un projet de convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Val d'Argent et l'Éducation nationale a été lancé en juin 2009. Ce partenariat a été formalisé par la signature d'une convention en juin 2010.

Objectif 4 : Actions de mise en valeur des collections de la médiathèque

L'objectif global de faire connaître les ressources de la médiathèque par le biais d'animations et de diffusion de supports « promotionnels » (liste des nouveautés, sélections bibliographiques, site Internet) est atteint.

Des axes d'améliorations se dégagent néanmoins :

- Mise en place encore non réalisée de rencontres trimestrielles d'utilisateurs
- Développer les rencontres entre utilisateurs et auteurs
- Refonte du site Internet pour une meilleure lisibilité de nos collections (liste des nouveautés, coups de cœur, sélection bibliographiques, etc.)

Objectif 5 : Développement des compétences informatiques du public

Le développement de compétences informatiques par l'accueil de groupes (scolaires, seniors, centre-socio culturel, etc.), de cours d'initiations individuels ou de cycles d'animations est au cœur des missions de l'espace multimédia. Par le biais de la médiathèque, cet espace a désormais également une connotation d'espace « ressource en informatique » pour les habitants du Val d'Argent.

**Pouvez-vous en quelques lignes résumer les points forts de l'activité de votre médiathèque pendant ces 3 dernières années**

Lieu de vie, d'échange et de lien social, la médiathèque a su réaliser une programmation culturelle alliant des rendez-vous désormais fixes (pause-histoire, brico-D-lire, ateliers d'éveil, club de lecture, m@rdis des clics, projections cinématographiques, etc.) et d'« événements » (rencontres d'auteurs, concerts, ateliers de pratiques artistiques, etc.). De balbutiante au départ, la fréquentation de ces animations est désormais stable.

Autre caractéristique de cette politique d'animation : son ancrage local. La médiathèque a su s'intégrer dans la dynamique locale et est désormais reconnue comme un partenaire incontournable de la politique culturelle territoriale.

## **ANNEXE n°1**

### **RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2007-2008-2009**

## **ANNEXE n°2**

# **EXPOSITIONS ET ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES 2007-2009**

**EXPOSITIONS ET ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE  
2007-2009**

**2007**

- Du 13 au 27 janvier « Mouvements en noir et blanc » - Exposition de l'atelier photographique du Centre socio-culturel
- Du 6 au 24 février Exposition « Carré d'argent » de Jean-Christophe Gresse Hohnadel et Danièle Frauensohn
- Samedi 17 février Atelier arts plastiques « Carré d'Argent »  
Horaire : 13h30-17h Public : adulte
- Mercredi 28 février Atelier arts plastiques « Bonbons et biscuits »  
Horaire : 15h-16h30 Public : enfants 7-11 ans
- Du 13 mars au 5 avril Exposition « Sucre... en corps »
- Du 24 avril au 19 mai Exposition Justine & Cow
- Du 2 au 18 mai Exposition « Les héros de la bande dessinée »
- Mercredi 9 mai Atelier arts plastiques avec Justine & Cow  
Horaire : 15h-16h30 Public : enfants 7-12 ans
- Samedi 12 mai Atelier arts plastiques avec Justine & Cow  
Horaire : 14h-16h30 Public : adultes
- Du 16 au 30 mai Exposition Land Art du Centre socio-culturel du Val d'Argent
- Du 22 mai au 2 juin Exposition « Portraits-autoportraits » des élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Reber
- Du 5 au 16 juin Exposition sur les ours. Réalisée par l'école primaire de Lièpvre
- Du 6 au 13 juin Exposition Pêle-Mêle sur le monde de l'enfance
- Samedi 9 juin Atelier arts plastiques Pêle-Mêle avec Amandine Giraud  
Horaire : 14h-16h Public : enfants 7-10 ans
- Du 18 au 30 septembre Exposition de peinture d'Evelyne Widmaier
- Mardi 9 - jeudi 25 octobre Exposition de poterie rakou (Pia), de peinture (David Richter) et de mosaïques (Josaphat)
- Samedi 13 octobre Atelier céramique et mosaïque
- Samedi 20 octobre Atelier rakou

- 20 nov-6 décembre Exposition photographique « Caractères »  
(Photo-ciné-club-d'Alsace)
- Du 11 au 21 décembre Exposition « Hiver : ambiance et fêtes »

## 2008

- Du 2 au 27 février « **Vous avez dit handicap ?** - Exposition artistique réalisée par des personnes en situation de handicap
- Du 4 au 20 mars Exposition « Les 100 ans du Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines »
- Du 25 mars au 5 avril Exposition Pêle-Mêle « ou comment les créateurs explorent le noir et le blanc »
- Samedi 29 mars Atelier de création de bijoux avec Astrid Meyer  
Horaire : 14h-16h30      Public : à partir de 12 ans
- Du 4-30 avril Exposition des maisons troglodites réalisées dans le cadre du projet pédagogique « Jardin de lune » – Élèves du CE2 de l'école Aalberg (Sainte-Marie-aux-Mines)
- 25 au 27 avril **Festival des arts numériques – Thème : Le rêve**
- Du 25 au 10 mai Exposition des œuvres numériques du Festival des Arts Numériques
- Du 20 mai au 7 juin Exposition céramique avec Juliette Pageix
- Mercredi 28 mai Atelier poterie avec Juliette Pageix  
Horaire : 14h30-16h30      Public : à partir de 8 ans
- Samedi 31 mai Atelier poterie avec Juliette Pageix  
Horaire : 14h30-17h      Public : adulte
- Du 30 mai au 14 juin Exposition sur la mer – Ecole Aalberg et Sainte-Croix-aux-Mines
- 14 au 15 juin Exposition et animations des élèves de la Chambre des métiers  
Journées portes ouvertes et exposition « Les copeaux d'abord »  
Présentation des pièces de Brevet de maîtrise supérieur menuisier et ébéniste – Promo 2008
- Du 19 août au 26 septembre Expositions :
  - Le développement durable pourquoi ? (Y Arthus-Bertrand)
  - Paysage et agriculture dans la montagne vosgienne (PNRBV)
  - Paysage et agriculture dans le Val d'Argent (CCVA)

Du 1<sup>er</sup> oct. au 8 novembre                      Exposition « Grand angle sur le patrimoine : 40 ans d'inventaire en Alsace »  
→ Visites guidées les 8, 15, 22, 29 octobre et 5 novembre à 14h30  
→ Conférence sur la photographie à l'Inventaire : mercredi 22 octobre à 16h  
→ Conférence sur le patrimoine du Val d'Argent par Jérôme Raimbault, chercheur au SRIA : mercredi 29 octobre à 17h  
→ Restitution publique de la phase 3 de l'inventaire du patrimoine industriel par Pierre Fluck : mardi 4 novembre à 17h30

- Du 14 oct. au 8 novembre                      Exposition « Photographiez votre patrimoine »

- Du 13 nov. au 10 janvier 2009                      Exposition « La démarche paysagère du Val d'argent »

- Du 2 au 19 décembre                              Exposition « Ambiances et fêtes d'hiver »

## **2009**

- Du 8 au 24 janvier                                  Exposition sur le tunnel Maurice Lemaire

- Du 30 janvier au 28 février :                      Exposition photographique de Masqués Vénitiens par Denis Masson

- Du 5 au 23 mai :                                      Exposition « Le Cercle Saint-Nicolas revient sur 100 ans d'activités théâtrales »

- Du 29 mai au 4 juillet                              Exposition numérique « Intime » - Pierre Alféri/Rodolphe Burger

- Du 6 juin au 4 juillet :                              Exposition d'aquarelles par Patricia Gurly

- Du 7 juillet au 11 septembre :                      Exposition de photographies animalières : « Faune d'Alsace » par Jean-Jacques Zwiebel

- Du 17 août au 10 septembre :                      Exposition « Amphibiens et batraciens en Alsace »

- Du 24 octobre au 21 novembre                      Exposition « La villa Burrus au fil des projets »

- Du 30 octobre au 28 novembre                      Exposition du Centre socio-culturel : « Le plaisir d'écrire au fil du temps »

- Du 1<sup>er</sup> décembre au 9 janvier                      Exposition « Noël en cartes postales » - Prêt de M.- Rose Kis